

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS À VARENGEVILLE-SUR-MER

**Mode d'emploi
à destination des habitants**

1

La collecte reprend en 2026

Les déchets verts seront collectés dans votre commune **du 1er avril au 31 octobre**, les mercredis (sortir les sacs la veille).

2

Comment présenter vos déchets verts ?

- En sacs de 80 litres réutilisables (à demander en Mairie)
- Les branchages (5 cm de diamètre max.) doivent être présentés en fagots ficelés, d'une longueur max de 80 cm.

3

Quelles quantités ?

Quantité maximale par collecte : 6 sacs (soit 480 litres)
+ les éventuels fagots.

4

Alternatives pour vos déchets verts

Le compostage : Commandez votre composteur gratuit à l'Agglo au **02 35 06 61 64** : on vous livre à domicile !



Le dépôt à la déchèterie

Chemin de la rivière, Rouxmesnil-Bouteilles

Ouverture du lundi au samedi :

Du 16/09 au 14/06, 8h-11h45/14h-17h45

Du 15/06 au 15/09, 8h-11h45/14h-18h45.

Le dépôt au point déchets verts d'Offranville

Zone industrielle, rue Pasteur

Ouverture les mercredis et samedis :

Du 16/10 au 14/04, 15h-18h

Du 15/04 au 15/10, 15h-19h

Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime

Zone industrielle Louis Delaporte - 76370 Rouxmesnil-Bouteilles

www.agglodieppe-maritime.com

Quels déchets verts sont collectés ?

Acceptés



pelouse



feuilles mortes et
petits branchages



plantes et fleurs

Refusés



pots de fleurs (terre
cuite et plastique)



cailloux et
terre



cageots et
bûches

**Pour plus d'infos, contactez le service
prévention et gestion des déchets
de Dieppe-Maritime**

au 02 35 06 61 64

**Du lundi au jeudi (9h-12h, 14h-17h),
et le vendredi (9h-12h, 14h-16h).**

Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime

Zone industrielle Louis Delaporte - 76370 Rouxmesnil-Bouteilles
www.agglodieppe-maritime.com